

SERIE ES**ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE****Durée : 4 heures****L'usage des calculatrices n'est pas autorisé**

Ce fascicule comporte 4 pages

*Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.***Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire**

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME : CLASSES, STRATIFICATION ET MOBILITE SOCIALES**SUJET : Caractériser les inégalités de nos jours en France.****Document 1 :**

	Taux d'obtention du Bac en fonction de la PCS des parents, en % en 2012	Déclarent n'avoir lu aucun livre dans l'année 2012 (en %)	Temps accordé quotidiennement aux tâches domestiques (en heure) en 2012	Espérance de vie à 60 ans (en années) en 2008	Taux de chômage (en %) en 2013	Salaire mensuel moyen (en €) en 2012	Patrimoine médian (en €) en 2010
Cadres	87,6	20,0	01:35	25,9	3,9	3 993	348 550
Employés	53,0	40,0	02:21	23,7	10,0	1 508	21 700
Ouvriers	40,7	69,0	01:26	22,5	14,6	1 569	28 800
Hommes	82,3	nc	02:24	21,1	8,8	2 263	nc
Femmes	86,7	nc	03:52	26,1	9,7	1 817	nc

Source : Insee et Observatoire des inégalités.

Nc : non communiqué

Document 2

Les différents types d'inégalités interagissent très largement entre elles et constituent au total un processus cumulatif au terme duquel la richesse s'accumule à l'un des pôles de l'échelle sociale, et la pauvreté, elle aussi multidimensionnelle, à l'autre. Les interactions entre les différentes formes d'inégalités sont complexes. Mais on conçoit facilement que les inégalités de revenus disponibles engendrent quasi mécaniquement des inégalités de patrimoine ou dans les différents domaines concernés par les pratiques de consommation. Par ailleurs, plus les patrimoines sont importants, plus la part qu'occupent les patrimoines de rapport est élevée. Ces inégalités de patrimoine contribuent ainsi réciproquement aux inégalités de revenus. De manière analogue, tendanciellement, les inégalités de situation des parents dans la division sociale du travail engendrent chez leurs enfants des dispositions et des capacités diverses face à la formation scolaire qui se traduiront par des résultats scolaires inégaux, débouchant sur des qualifications professionnelles inégales et des insertions inégales dans la division du travail.

Louis Maurin et Patrick Savidan, L'Etat des inégalités en France 2007, Belin, 2006.

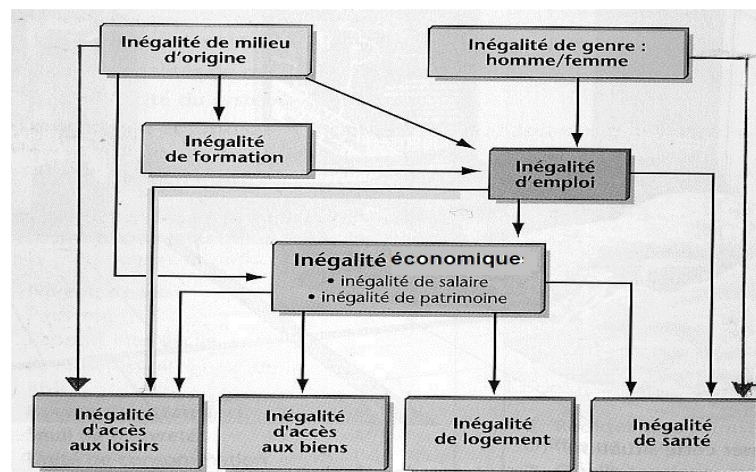
Document 3 :

Niveau de vie moyen selon le type de ménage en 2012	
Type de ménage auxquels appartiennent les individus	Niveau de vie moyen (en euros par an)
Individus appartenant à un ménage dont la personne de référence a moins de 65 ans	22 970
Personnes seules	20 890
Hommes inactifs	16 360
Hommes actifs	22 460
Femmes inactives	16 650
Femmes actives	21 610
Familles monoparentales	15 680
Couples	24 560
Individus appartenant à un ménage dont la personne de référence a 65 ans ou plus	24 500
Personnes seules	21 680
Couples	26 310

Champ : personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2012.

Document 4 :



Source : : A. Bihr, R. Pfefferkorn, Repères La Découverte

Cette épreuve comprend trois parties.

1- Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

2 - Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

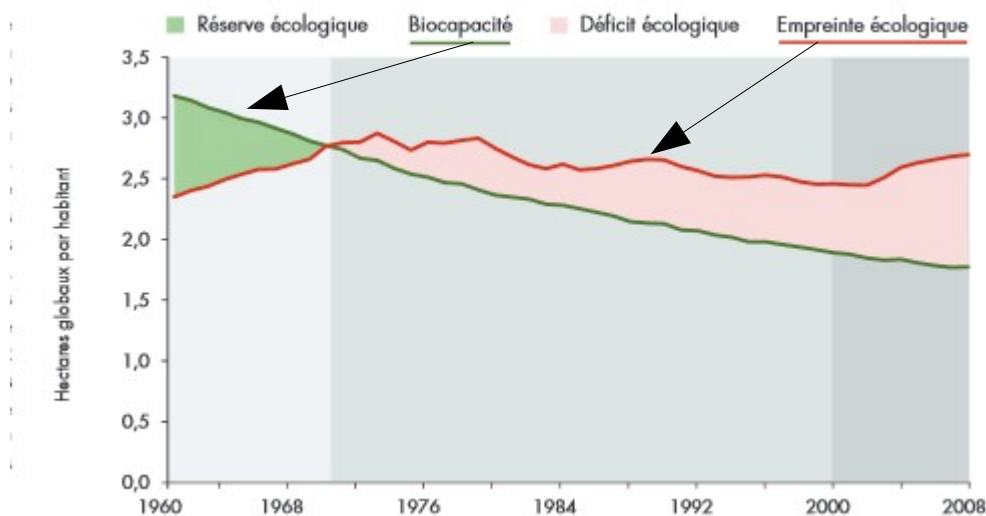
Première partie : Mobilisation des connaissances

1- En quoi l'approche en termes d'IDH complète-t-elle celle en termes de PIB ? (3 points)

2- Comparez les concepts de classes sociales et de groupe de statut. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous montrerez qu'il met en évidence l'idée d'externalité négative de la croissance économique.



Source : <http://www.francophonie.org>

Biocapacité : La capacité des écosystèmes de fournir des matières biologiques utiles et d'assimiler des déchets générés par les hommes en utilisant les modes de gestion et les technologies d'extraction existantes.

Empreinte écologique : La surface biologiquement productive de terre et d'eau dont un individu, une population humaine ou une activité a besoin pour produire les ressources qu'elle consomme et absorber les déchets qu'elle génère en utilisant les technologies et les pratiques de gestion des ressources existantes

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous vous interrogerez sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'UEM.

Document 1 :

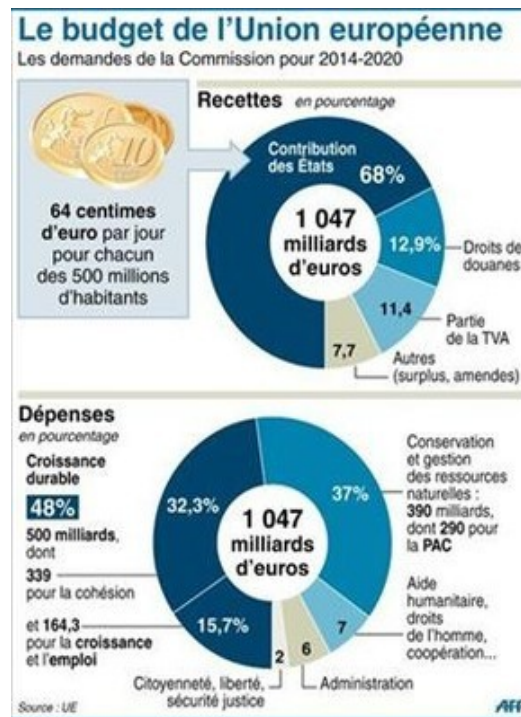
L'instauration de la monnaie unique et l'application du Pacte de Stabilité et de Croissance soulèvent [plusieurs] débats.

Le premier concerne la difficulté à mettre en œuvre une politique mixte au niveau européen. En effet, il y a une seule politique monétaire (celle de la BCE) et autant de politiques budgétaires que de pays membres. Cela renvoie à la nécessité de mettre en place un «gouvernement économique de la zone euro» Dans le contexte actuel où la politique monétaire n'est utilisée que pour lutter contre l'inflation, la politique budgétaire des États doit faire face seule à la régulation de la production et de l'emploi. Or elle bute sur les règles du PSC qui sont pro-cycliques (en période de ralentissement conjoncturel, les États doivent réduire leurs dépenses et augmenter les impôts pour limiter leur déficit public).

Le [deuxième] débat est de nature politique. Faute d'une intégration politique suffisante et d'une capacité à faire des choix politiques au niveau européen, les pays membres de la zone euro (et plus largement de l'Union européenne) s'en sont remis à l'application de règles (celle du Pacte de Stabilité et de Croissance notamment). Selon J.-P. Fitoussi (La règle et le choix, 2002) cette situation empêche l'Europe de faire des choix stratégiques qui s'imposent dans une économie mondiale en pleine mutation, elle prive aussi la zone euro d'une réactivité suffisante face aux turbulences financières, enfin elle sape la légitimité politique de la construction européenne dans la mesure où les citoyens ont le sentiment d'une certaine impuissance des responsables de la politique économique.

Alain Beitone et alii, Economie, Sirey, coll. Aide-mémoire, 5e édition, 2012

Document 2 :



Document 3 :

En outre, cette crise est aggravée par le dumping fiscal intra-européen et l'interdiction qui est faite à la BCE de prêter directement aux États pour des dépenses d'avenir, au contraire des autres banques centrales dans le monde comme la Federal reserve américaine. Enfin, la crise est renforcée par l'extrême faiblesse du budget européen et son plafonnement au taux ridiculement bas de 1,24 % du PIB, avec son orientation qui rend impossible toute expansion coordonnée et ambitieuse de l'activité en Europe. [...]

En limitant plus que jamais la capacité des pays à relancer leurs économies et en leur imposant l'équilibre des comptes publics, ce traité est porteur d'une logique récessive qui aggravera mécaniquement les déséquilibres actuels. Les pays qui souffrent de l'effondrement de leur demande intérieure seront amenés à réduire plus fortement encore leur demande publique. Alors que plusieurs États membres sont déjà en récession, cela menacera encore davantage l'activité et l'emploi, donc les recettes publiques, ce qui creusera in fine les déficits. Ainsi, l'OFCE prévoit déjà 300 000 chômeurs de plus en France fin 2013 du seul fait de l'austérité. À moyen et long terme, cela hypothéquera la transition sociale et écologique qui nécessite des investissements considérables. Au nom d'une prétendue «solidarité européenne».

Source : Le Monde, octobre 2012